

Faites vos démarches en ligne

La Communauté de Communes TARN-AGOUT facilite l'accès des familles via un système numérique : **le portail famille.**

La connexion à ce portail vous permet d'accéder à vos données et d'effectuer plusieurs demandes via ce lien internet : <https://www.mon-portail-famille.fr/acces/cc-tarn-agout-creche>

Après le dépôt de votre dossier d'inscription, vous avez reçu un e-mail contenant votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter au portail famille.

Indiquez votre code utilisateur et mot de passe reçus par mail afin de vous connecter.



1) Une fois connecté, vous aurez accès à plusieurs onglets :



1. « Mon foyer »

L'onglet vous permettra d'accéder aux informations de votre/vos enfant(s), d'accéder à la fiche foyer et de suivre vos demandes. N'oubliez pas de vérifier et mettre à jour régulièrement vos informations.

Toute modification du dossier foyer sera soumise à validation de l'équipe de direction.

N'oubliez pas de cocher la case « j'accepte de recevoir par mail les notifications du portail famille »

2. « Mes inscriptions »

L'onglet vous permettra de faire les inscriptions. N'oubliez pas de sélectionner l'enfant, la structure, la période concernés. Chaque demande sera soumise à validation de l'équipe de direction.

3. « Mon compte »

L'onglet vous permettra d'accéder à vos factures et à vos règlements.

4. « Mes documents »

L'onglet vous permettra d'accéder à une base de documents.

Vous y trouverez notamment les dossiers, programmes, menus, attestations de renouvellement, « pt journal »...

5. « Ma messagerie »

L'onglet vous permettra d'échanger avec l'équipe de direction de la structure. N'oubliez pas de sélectionner la structure concernée ! N'hésitez pas à ajouter une pièce jointe si nécessaire.

1) Après identification, cliquez sur « mes inscriptions »
- « Centre de Loisirs »




2) Vérifiez l'enfant, la structure et la période

3) Cliquez sur « Modifier »
(en bas à droite)


Le P'tit Conseil !

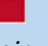
- 1 - Sélectionner vos 2 activités (si 3 jours de présence)
- 2 - Sélectionner vos lieux d'accueils matin et soir (certains lieux sont imposés par les activités)
- 3 - Sélectionner matin / repas / après-midi pour les jours sans activité


	L 10 Fév	M 11 Fév	Me 12 Fév	J 13 Fév	V 14 Fév	L 17 Fév	M 18 Fév	Me 19 Fév	J 20 Fév	V 21 Fév
Bus matin Treille/Gosciny										
Arrivée Gosciny matin										
Matin										
Repas										
Après-midi										
Bus soir Gosciny/Treille										
Départ Gosciny soir										
Matinée Défi-Kapla										
Stage Fresque - MS et GS uniquement										
Sortie spectacle (matin)										
Journée Cirque - CAT 1										
Journée Danse										

Cliquez sur les **prestations souhaitées** : la case deviendra 

Pensez à confirmer !

Après validation de l'équipe de direction : la case deviendra 

En cas de refus de l'équipe de direction (trop d'activités demandées, pas assez de jours d'inscription pour avoir une activité spécifique ou activités complètes) : la case deviendra  et vous pourrez voir l'explication sur l'onglet « mon foyer » - « suivi des demandes ».

Des cases sont  dans la journée souhaitée : c'est étrange ! Vérifiez que vous avez demandé tous les temps souhaités !

Rappel : Conditions de réservations et d'inscriptions via le portail famille uniquement :

- En raison du **nombre de places limitées**, les inscriptions se font par ordre chronologique de réservation.
- **Les Activités limitées à 2 maximum** par semaine pour les enfants présents au moins **3 jours** la semaine concernée
- **En cas de non-respect du point précédent, votre demande sera intégralement refusée. Merci d'envoyer un message en parallèle de vos inscriptions avec les activités à mettre sur liste d'attente.**

Les inscriptions se feront en deux temps : une période consacrée aux enfants dont les familles résident sur le territoire de la CCTA, suivi d'une période pour les enfants dont les familles ne résident pas sur le territoire dans la mesure des places disponibles sur les ALSH.

Pour tous renseignements :

ALSH Gosciny et La treille : 05.63.83.14.95

ALSH Jean de La Fontaine : 05.63.58.06.13

Accueil CCTA : 05.63.41.89.12